

**MAIRIE
D'
ASCROS**



06260 ASCROS

☎04.93.05.84.21
Télécopie :
04.93.05.68.24

ASCROS, le 30 Mai 2020

Compte-rendu de la Réunion en Mairie d'ASCROS, du Conseil Municipal

Du Samedi 23 Mai 2020

Président : Vincent GIOBERGIA.

Elus présents : AUTHIE Eddie, BAILET Patrick, CANTIELLO Raffaele, CHENET Florian, DILMI Henri, GIOBERGIA Vincent, HAMES Nicole, PACCINO Charles, RAYBAUD Alain, SGARRONI Alain, VALTIER Jean-Luc.

Secrétaire de séance : CHENET Florian, désigné à l'unanimité.

=====

Ordre du Jour : Mise en place du Conseil Municipal ;
Élection du Maire et des Adjoints.

=====

0) Ouverture de la séance à 10 heures 30 :

En raison de la crise sanitaire, le Conseil Municipal s'est tenu conformément aux dispositions gouvernementales en vigueur (distanciations, protections...) : en Mairie, porte ouverte.

Appel des Conseillers Municipaux par Monsieur le Maire.

La séance a été filmée et enregistrée dans sa totalité.

1) Élection du Maire :

Assesseurs : M. BAILET Patrick, M. VALTIER Jean-Luc,
Présidence : M. Alain SGARRONI, doyen de l'Assemblée,

Monsieur GIOBERGIA Vincent est élu Maire, à l'unanimité.

2) Élection des Adjoint :

1er Adjoint : M. RAYBAUD Alain,
2ème Adjoint : M. SGARRONI Alain,
3ème Adjointe : Mme HAMES Nicole.

Vote : Pour, à l'unanimité

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée de la Charte de l'Elu Local. Responsabilités et engagements de l'Elu pendant toute la durée du mandat.

Discours de Monsieur le Maire, en faisant le tour de table de tous ses Conseillers : vision du mandat, proche des citoyens, avec des projets réalistes qui correspondent à leurs attentes.

3) Délégations du Conseil Municipal à Monsieur Maire :

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la liste de toutes les délégations d'usage pour la mandature.

Vote : Pour, à l'unanimité

4) Délégations de Monsieur le Maire :

-Centre De Gestion 06 - Comité Technique (CDG06-CT) : Titulaire GIOBERGIA Vincent, Suppléant RAYBAUD Alain ;

Vote : Pour, à l'unanimité

-Association des Maires 06 (ADM06) : Titulaire GIOBERGIA Vincent, Suppléant RAYBAUD Alain ;

Vote : Pour, à l'unanimité

-Association des Maires Ruraux 06 (ADMR06) : Titulaire GIOBERGIA Vincent, Suppléant RAYBAUD Alain ;

Vote : Pour, à l'unanimité

-SICTIAM : Titulaire GIOBERGIA Vincent, Suppléant RAYBAUD Alain ;

Vote : Pour, à l'unanimité

-Communauté de Communes des Alpes d'Azur (CCAA) : Titulaire GIOBERGIA Vincent, Suppléant RAYBAUD Alain ;

Vote : Pour, à l'unanimité

-SDEG : Titulaire RAYBAUD Alain, Suppléant GIOBERGIA Vincent ;

Vote : Pour, à l'unanimité

-Association des Communes Pastorales (ACP) : Titulaire GIOBERGIA Vincent, Suppléant RAYBAUD Alain ;

Vote : Pour, à l'unanimité

-Fédération Nationale des Communes Forestières (FNDCF) : Titulaire GIOBERGIA Vincent, Suppléant RAYBAUD Alain ;

Vote : Pour, à l'unanimité

-Régie des Eaux Alpes Azur Mercantour (REAM) : Titulaire RAYBAUD Alain, Suppléant GIOBERGIA Vincent ;

Vote : Pour, à l'unanimité

-Correspondant Défense : Titulaire RAYBAUD Alain, Suppléant GIOBERGIA Vincent ;

Vote : Pour, à l'unanimité

-Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur (PNR) : Titulaire HAMES Nicole, Suppléant DILMI Henri ;

Vote : Pour, à l'unanimité

5) Indemnités des Elus :

Monsieur le Maire a droit à 17 % de l'indice brut 1027. Monsieur le Maire percevra 100 % de cette somme.

Les 3 Adjointes au Maire ont droit à 6,6 % de l'indice brut 1027.

- Le premier Adjoint au Maire - M. Alain RAYBAUD - percevra 100 % de cette somme.
- Les deux autres Adjointes au Maire M. Alain SGARRONI et Mme Nicole HAMES - percevront 29,15 % de cette somme.

Vote : Pour, à l'unanimité

L'ordre du jour ayant été épuisé, Monsieur Le Maire procède à la clôture de la séance à 12 heures 30 minutes, en saluant et en remerciant toute l'Assemblée.

**M. Le Maire,
Vincent GIOBERGIA**

